



2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 3 juin 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette  
Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Est/sont absents(es):

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**RÉSOLUTION: 2024-06-208 / LECTURE ET ADOPTION L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour et s'en déclarent satisfaits;

**En conséquence**, Il est proposé par la conseillère Nadia Hébert et appuyé par la conseillère Joséane Turgeon

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION L'ORDRE DU JOUR
- 3 - MOT DU MAIRE
- 4 - ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX
  - 4.1 - Séance ordinaire du 06 mai 2024
- 5 - PERIODE DE QUESTION ET DEMANDE ECRITE DES CITOYENS
- 6 - ADMINISTRATION
  - 6.1 - Revenus du mois de mai 2024
  - 6.2 - Dépenses et salaires du mois de mai 2024
  - 6.3 - Situation financière générale et Trésorerie au 31 mai 2024
  - 6.4 - Dépôt du rapport financier et du vérificateur pour l'exercice termine au 31 décembre 2022
  - 6.5 - Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur au 31 décembre 2022
  - 6.6 - Fermeture du bureau municipal pour la periode de la construction
  - 6.7 - Extension Échéance Prêt # 2 de 2 449 615 (règlement 390-2022)
  - 6.8 - Congrès à la FQM du 26 au 28 septembre 2024
  - 6.9 - Remboursement Kilométrage- Jacques Pépin
  - 6.10 - Remboursement Kilométrage Guy Dupuis
  - 6.11 - Demande d'Accès à l'information -Désignation de la Personne Responsable
  - 6.12 - Régime Retraite des Employés Municipaux
  - 6.13 - Renouvellement contrat de services Megaburo
  - 6.14 - Rapport Activites DG-Voirie-Loisirs et Administration



# MUNICIPALITÉ DE Saint-Valère

Briller par son audace

- 7 - CORRESPONDANCES Saint-Valère (Québec) GOP 1M0
  - 7.1 - A Titre d'Information
    - 7.1.1 - Dossier CNESST-Plainte de l'employé # 140 (Fermeture Dossier)
    - 7.1.2 - Dévoilement des nouvelles OGAT
    - 7.1.3 - Partage de la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ)
  - 7.2 - A titre Décisionnelles
    - 7.2.1 - Demande Partenariat financier Organisme Ô Rivage
- 8 - RESSOURCES HUMAINES
  - 8.1 - Formation en signalisation routière- Staff Voirie
  - 8.2 - Ajustement Taux Horaire des Brigadières
- 9 - DOSSIERS MUNICIPAUX
  - 9.1 - Loisirs et Vie Communautaire
  - 9.2 - URBANISME
    - 9.2.1 - Rapport de l'inspecteur municipal - Mai 2024
    - 9.2.2 - Demande de dérogation mineure de monsieur Pascal Dubois concernant la propriété du 285, rang 11 (lot 5 180 872)
    - 9.2.3 - Demande de dérogation mineure de madame Johanne Brulé concernant la propriété du 1242, rang 8 (lot 5 180 754)
    - 9.2.4 - L'entente de service d'une durée de 3 ans avec la SPAA à
    - 9.2.5 - Abrogation résolution 2024-05-187- Mesures réduisant le risque pour la santé ou la sécurité publique. Ref Dossier Vanessa Houle
    - 9.2.6 - Mesures réduisant le risque pour la santé ou la sécurité publique REf Dossier Vanessa Houle
    - 9.2.7 - Adoption du Règlement #005-2024 du Plan d'urbanisme remplaçant le plan d'urbanisme #119-89
    - 9.2.8 - Adoption du règlement # 006-2024 remplaçant le règlement de zonage # 120-89
    - 9.2.9 - Adoption du règlement # 007-2024 remplaçant le règlement de lotissement #121-89
    - 9.2.10 - Adoption du règlement # 008-2024 remplaçant le règlement de construction #122-89
    - 9.2.11 - Adoption Règlement # 009-2024 remplaçant le règlement sur les permis et certificats #123-89
  - 9.3 - VOIRIE -TRAVAUX PUBLICS
    - 9.3.1 - Signalisation Secteur Croteau-
    - 9.3.2 - Acceptation de soumission pour l'entretien paysager
  - 9.4 - Sécurité Civile
    - 9.4.1 - Constitution d'un comité municipal de sécurité civile
    - 9.4.2 - Responsable de la sécurité civile
    - 9.4.3 - Autorisation Affichage Panneaux publicitaires collecte de sang
- 10 - SUIVI DE RÉUNIONS PRÉCÉDENTES
  - 10.1 - Fete des Voisins
  - 10.2 - Camp de jour
  - 10.3 - Dossier Parc Croteau
- 11 - AFFAIRES NOUVELLES
- 12 - RAPPORT DES ÉLUS ET DE MONSIEUR LE MAIRE
- 13 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 14 - CLOTURE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité des conseillers





MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

Copie certifiée conforme de la municipalité de Saint-Valère, ce 5 juin 2024.

Karl Péguy Saint-Fort  
Directeur général et greffier-trésorier

Tél. : 819 353-3450  
[www.msvalere.qc.ca](http://www.msvalere.qc.ca)



Télec. : 819 353-3459  
[stvalere@msvalere.qc.ca](mailto:stvalere@msvalere.qc.ca)

VICTORIAVILLE  
et sa région

*Une  
avenir  
prospère*  
V.S.M.